

Zeitschrift: Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse =
Gazetta militare svizzera

Band: 77=97 (1931)

Heft: 9

Rubrik: Zeitschriften

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ZEITSCHRIFTEN

Revue d'infanterie, avril, mai 1931. On se plaint, de différents côtés, de l'organisation et du travail de notre service de renseignements. Le commandant du 1er corps d'armée s'exprime comme il suit, à ce propos, dans l'Historique des manœuvres de la 1ère division: «Ce service est lourd et pédant; il croit avoir rendu de grands services quand il a dessiné quelques beaux croquis et il oublie complètement que sa tâche essentielle est de faire parvenir rapidement au chef les renseignements recueillis par les éléments avancés».

Le colonel Paquet étudie cette question, dans les numéros d'avril et de mai de la *Revue d'infanterie* française, sous le titre «Renseignement, observation, transmissions dans un corps de troupe». Dans une première partie l'auteur expose le dressage et l'utilisation des officiers de renseignements. Il pose, d'abord, comme condition que l'officier de renseignements doit avoir fonctionné comme officier du téléphone, ce qui équivaldrait, chez nous, à demander à cet officier d'accomplir une école de recrues de patrouilles de téléphone et signaleurs, comme chef de section.

Définissant ensuite les fonctions de l'officier de renseignements, il rapelle qu'elles consistent, avant tout, à rechercher, à rassembler, à transmettre et à exploiter des renseignements.

Le premier besoin de l'officier de renseignements est de connaître ce qu'il faut chercher, c'est à dire ce que son chef veut savoir et veut faire. Il doit être au courant des opérations et des intentions de son chef pour diriger ses *recherches* à bon escient, en mettant en œuvre ses moyens de recherche. L'officier de renseignements du régiment a peu de moyens, mais ils sont suffisants. Quels sont ces moyens? En premier lieu l'*observation*. Le bataillon français dispose (comme le nôtre) de jumelles binoculaires et de nombreuses jumelles à prismes. Aucune parcelle du terrain ne doit donc rester hors du champ d'action des observateurs. Mais cette observation doit être organisée. Il ne suffit pas de prescrire «fouillez le terrain», mais il faut donner un secteur aux observateurs et leur poser des questions précises. «On conçoit que l'officier de renseignements, s'il veut être bon chef d'orchestre, doive donner à chacun sa partie suivant ses moyens».

Comme second moyen de recherche, les *patrouilles* constituent l'observation mobile. «L'officier de renseignements, par délégation du commandement, a souvent son mot à dire dans la mission confiée aux patrouilles.»

Le colonel Paquet, laissant volontairement de côté les autres sources de renseignements, à disposition d'un corps de troupe¹⁾ pour insister sur les moyens essentiels, mentionne ensuite les interrogatoires de *prisonniers*. «Mais — dit-il — avant de les interroger, il s'agit de savoir ce qu'on veut leur demander, c'est à dire, au préalable, ce qu'on veut connaître.»

L'instruction des officiers de renseignements a pour but d'apprendre, avant tout, à utiliser ces deux moyens essentiels d'investigation du régiment: l'*observation* et les *prisonniers*. Aussi, l'auteur étudie-t-il ensuite une méthode d'instruction, qui insiste tout particulièrement sur la mise en œuvre de ces deux moyens.

Glânant ce qui peut être intéressant et applicable chez nous dans la deuxième partie de cet article, nous signalerons, tout d'abord, un point de détail: l'organisation d'un poste d'observation. Ce dernier doit comporter un chef, des observateurs, des signaleurs, des téléphonistes, des coureurs, c'est à dire les moyens de voir et de transmettre ce qui a été vu. Chaque poste d'observation aura toujours une mission bien nette définissant: 1^o le secteur à observer; 2^o

¹⁾ Le colonel Paquet renvoie à son article de 1929 de la *Revue militaire française*, travail où il est question des autres sources de renseignements.

les renseignements à recueillir; 3^o les rapports à fournir; 4^o le mode de transmission à employer. — « Qui dit renseignements, dans le régiment, dit non seulement renseignements sur l'ennemi, mais aussi sur la situation propre du régiment. »

Le colonel Paquet préconise l'introduction d'un code de signaux conventionnels, très simples, destinés plus à avertir le commandant de régiment qu'à le renseigner complètement. Voici les indications que permet de signaler ce code: appel, en avant, halte, arrêté par difficultés du terrain, tout va bien, arrêté par l'ennemi. Ces signaux sont destinés à donner, en période de mouvement, une première idée qui sera confirmée par rapport écrit. « L'expérience prouve qu'un renseignement de cette nature ne met pas plus de deux minutes à parvenir de l'échelon avancé au colonel » (Cdt. R.). Ce procédé nous rappelle les signaux de notre J. S. C. 1912: « attention », « patrouille ou petite subdivision », « compagnie, escadron, batterie », « plus de deux cents hommes », « cavalerie », « direction », « erreur », « rien de nouveau », signaux que nous avons eu le tort de supprimer en 1914.

Ce qu'il y a d'intéressant et de nouveau dans la méthode préconisée par l'auteur, c'est qu'elle cherche à utiliser à fond les officiers de renseignements dans les exercices ou manœuvres. Le colonel Paquet préconise en effet l'utilisation de l'arbitrage, pour actionner, dans le service de renseignements, les moyens qui ne peuvent normalement fonctionner qu'en guerre: identifications, interrogatoires de prisonniers, documents trouvés. C'est un moyen de plus que le directeur de l'exercice peut utiliser pour influencer la manœuvre, mettre en lumière un point particulier.

*** Pour conclure, remarquons qu'un service de renseignements ne peut fonctionner, comme bien d'autres services, qu'à la condition que les opérations aient une cadence à peu près vraisemblable. Il ne faut pas, évidemment, qu'en vingt-quatre heures — comme le parti bleu aux manœuvres de la 1ère division en 1930 — on opère une concentration, une marche d'approche, une prise de contact, un engagement, un combat défensif, une rupture du combat et une installation sur une nouvelle position défensive! Sinon les renseignements arrivent comme les carabiniers d'Offenbach et cela n'a rien de surprenant. Mft.

Rivista Militare Italiana. Luglio 1931.

Wir erfahren durch eine redaktionelle Notiz, daß seit dem 1. Juni dieses Jahres Albanien für sein Heer eine eigene Militärzeitschrift „*Bollettino e Rivista Militare dell'esercito Albanese*“ besitzt.

Die Rivista Militare Italiana wünscht der durch König Zogu I. ins Leben gerufenen Schwesterzeitschrift als dem „Sprachrohr der Wehrmacht der heldenmütigen Nation, treuem Freund und Verbündeten“ besten Erfolg. O. B.

Coast Artillery Journal. May-June 1931.

Interessant ist ein Artikel des Obersten H. Wagner, vom technischen Stab der kriegstechnischen Abteilung, welcher die „*Möglichkeiten des Tanks*“ behandelt.

Oberst Wagner steht dem Tank eher skeptisch gegenüber, besonders auf Grund der Kriegserfahrungen. Am 20. November 1917 durchbrachen die Engländer bekanntlich bei Cambrai die deutsche Front vermittelt eines — des ersten — im größten Maßstabe angelegten und vollständig überraschend durchgeführten Tankangriffes. Sie verwendeten nicht weniger als 476 Tanks. Der Angriff erfolgte ohne jegliche Artillerievorbereitung. Er hatte durchschlagenden Erfolg, und wenn rasch genug die zu weit rückwärts bereitgestellte Kavallerie bereit gewesen wäre, so wäre der Durchbruch vollständig geworden. Nachher wurden solche Tankangriffe verlustreicher. So verloren z. B. Foch's 10. und 11. Armee bei ihrem Angriff vom 18. Juli 1918 von 225 Tanks, die in Aktion traten, nicht weniger als 122, d. h. 54%. Am folgenden Tage verlor das 3. Schwere Tank-Bat. sämtliche Tanks außer zweien. Am 21. Juli wurden von 120 Tanks 36 getroffen, am 23. Juli von 82 48, die außer Gefecht gesetzt wurden.

Mit andern Worten: am ersten Kampftag traten 415 Tanks in Aktion; diese Zahl wurde am zweiten Tag auf 145 reduziert, was einem Verlust von

65% entsprach. Am dritten Tag wurden diese 145 auf 67 vermindert, gleich einem Verlust von 54%. Oberst Wagner glaubt, daß wenn die Deutschen *sofort* nach dem ersten Auftreten der Tanks ihre Infanterie mit einem großkalibrigen, automatischen Antitankgewehr bewaffnet hätten, die Tanks noch viel größere Verluste erlitten hätten.

Er kommt zum Schluß, *daß man gut daran tue, die Möglichkeiten des Tanks nicht allzu sehr zu überschätzen. Man müsse wohl den Tank und die Tanktypen bauen, die notwendig seien, im übrigen aber immer dessen eingedenk bleiben, daß derjenige von zwei Gegnern siegen werde, der die größere Beweglichkeit, die größere Kampfkraft und Schlagkraft (striking power) und die größere Widerstandskraft (staying power) auf seiner Seite habe.*

Die Ausführungen des Obersten Wagner, die gerade für unsere Verhältnisse überaus lehrreich sind, *sind für uns ganz besonders tröstlich und zeigen, daß, wenn wir nur einmal unsere Infanterie mit einer wirklich wirksamen Antitankwaffe ausgestattet haben werden, wir uns nicht mehr vor dem Tank zu fürchten haben werden.*
O. B.

Der Fourier, Offizielles Organ des Schweiz. Fourier-Verbandes, erscheint jeden Monat zum Preise von Fr. 3.50 im Jahr. Adresse Postfach 74, Hauptpost Zürich I.

Wir empfehlen diese reichhaltige Fachzeitschrift allen unsern Lesern auf das Angelegentlichste, nicht nur den Kameraden von der grünen Waffe, sondern besonders auch allen Einheitskommandanten, welche dabei einen Einblick in die vielfache außerdienstliche Betätigung ihrer Fouriere erhalten werden.

In der kürzlich erschienenen Augustnummer, die als „Nummer für den Wiederholungskurs“ unter dem Titel „Was erwarte ich vom Fourier im diesjährigen Manöver-Wiederholungskurs“ ausgegeben wurde, werden auch die Truppenoffiziere manches finden, das ihnen nützlich sein wird. Ob sich allerdings ein Künstler finden wird, der auch während der Manöver so abwechslungsreich kochen kann, wie es in einem Menu vorgesehen ist, möchten wir bezweifeln. Es ist aber kein Unglück, wenn unsere Leute wieder etwas öfter den „Spatz“ bekommen. Zu viel Abwechslung ist auch nicht von Gutem, und ist im Kriege unmöglich. Im übrigen haben wir aber keine Aussetzungen zu machen, sondern hoffen, daß der „Fourier“ neue Freunde und besonders auch neue Abonnenten gewinnen wird.
H. K.

Sommaire de la „Revue militaire suisse“, Numéro 8, août 1931. — Direction: Major R. Masson. — Administration, Abonnement et Vente: Imprimeries Réunies, S. A., Avenue de la Gare, 23, Lausanne. Compte de chèques postaux: II. 217.

I. *Anticipations ou réalités*, par le général J. Rouquerol. — II. *L'organisation des groupes attelés de mitrailleurs*, par le lieutenant colonel Isler. — III. *Une nouvelle étude sur l'Assurance militaire fédérale*, par le capitaine P. Pétermann. — IV. *Chronique de l'air*: L'importance et le développement de l'aviation militaire, par le 1er lieutenant E. Naef. — V. *Chronique française*: Le nouveau règlement de la cavalerie. — VI. *Chronique portugaise*: L'instruction militaire préparatoire. — VII. *Informations*: Un hommage de la «France militaire» à la mémoire du colonel F. Feyler. — VIII. *Nécrologie*. — IX. *Bulletin bibliographique*.

L I T E R A T U R

Redaktion: Oberst E. Bircher, Aarau.

Die **Weltkriegsspionage** (Original-Spionage-Werk). Herausgegeben mit einem Vorwort von Generalmajor von *Lettow-Vorbeck* unter Mitwirkung von Landesgerichtspräsident a. D. Dr. Ludwig Altmann;